

VILLE DE SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU
COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Rapport de présentation (Conseil Municipal du 29 juin 2021)

Préambule :

Le compte administratif termine le cycle budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Il constitue un moment privilégié d'examen des comptes de la collectivité.

Il représente en effet le bilan financier de l'ordonnateur (le Maire) qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Toutes les recettes et toutes les dépenses réalisées au cours d'une année sont retracées, y compris celles qui ont été engagées mais non encore mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement).

Tous les comptes sont examinés qu'il s'agisse des opérations réelles entraînant encaissements et décaissements ou des opérations d'ordre qui ne se traduisent pas par des entrées et sorties d'argent mais qui modifient le résultat à l'instar des amortissements générateurs d'autofinancement par exemple.

Tout comme le budget, le compte administratif comporte deux sections :

- le fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune,
- l'investissement qui engage sur des projets structurants de manière annuelle ou pluriannuelle.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif, qui matérialise ce qui s'est effectivement passé, constate une différence entre les dépenses et les recettes de chaque section.

L'excédent de recettes sur les dépenses de la section de fonctionnement permet de dégager un autofinancement brut qui vient compenser le déficit de la section d'investissement si cela s'avère nécessaire et/ou financer des opérations nouvelles d'équipement.

Pour la commune Saint-Barthélemy-d'Anjou, le vote du compte administratif 2020 intervenant postérieurement au vote du budget primitif, les résultats de l'année 2020 n'ont pas été intégrés dans le budget primitif 2021. Ils le seront par le biais du budget supplémentaire.

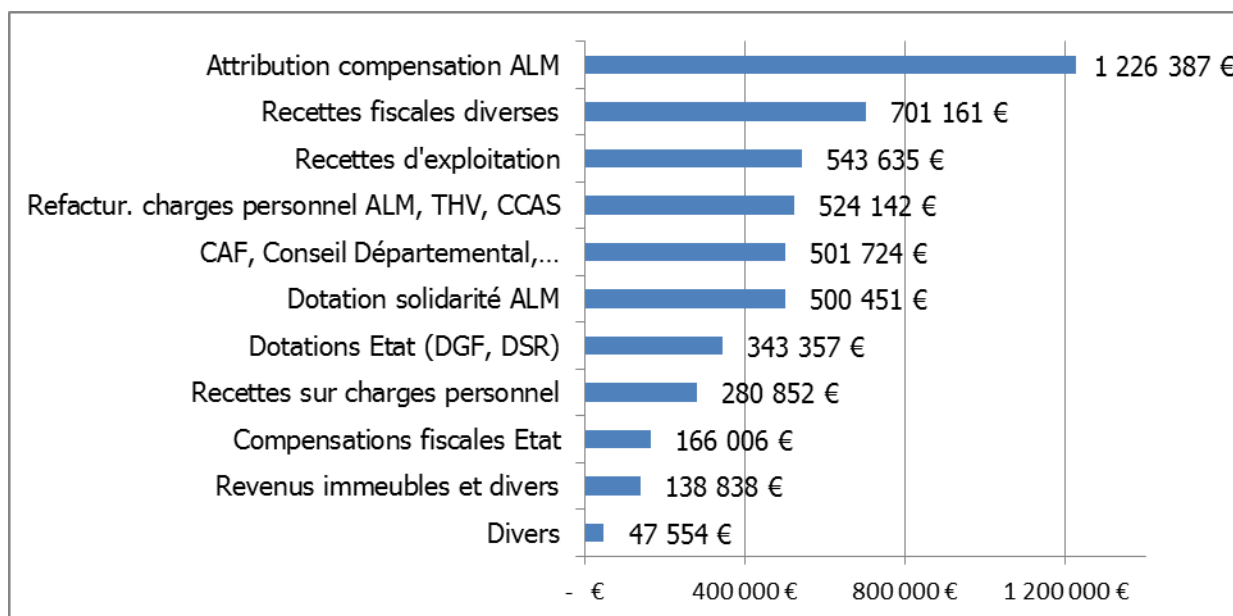
*A noter : les chiffres présentés ci-après sont parfois retraités pour avoir une comparaison objective des différents comptes administratifs (notion de périmètres comparables). Exemple de retraitements opérés : neutralisation éléments exceptionnels, **neutralisation des surcoûts COVID sur l'année 2020 (fournitures et charges de personnel)**, neutralisations des transferts de compétences vers Angers Loire Métropole réalisées le 1/9/2015 (voirie, eaux pluviales, éclairage public), dépenses exceptionnelles supportées pour le relogement temporaire des services hébergés à la Maison de l'Enfance suite à incendie,...*

Repère méthodologique 2020 : les analyses rétrospectives conservent la notion de taux de croissance annuels moyens pour les années 2015 à 2019 uniquement. L'année 2020, non représentative, a été neutralisée. Il en est de même pour les moyennes annuelles de dépenses ou de recettes : ces moyennes sont calculées sur la périodicité 2015/2019.

1/ COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE

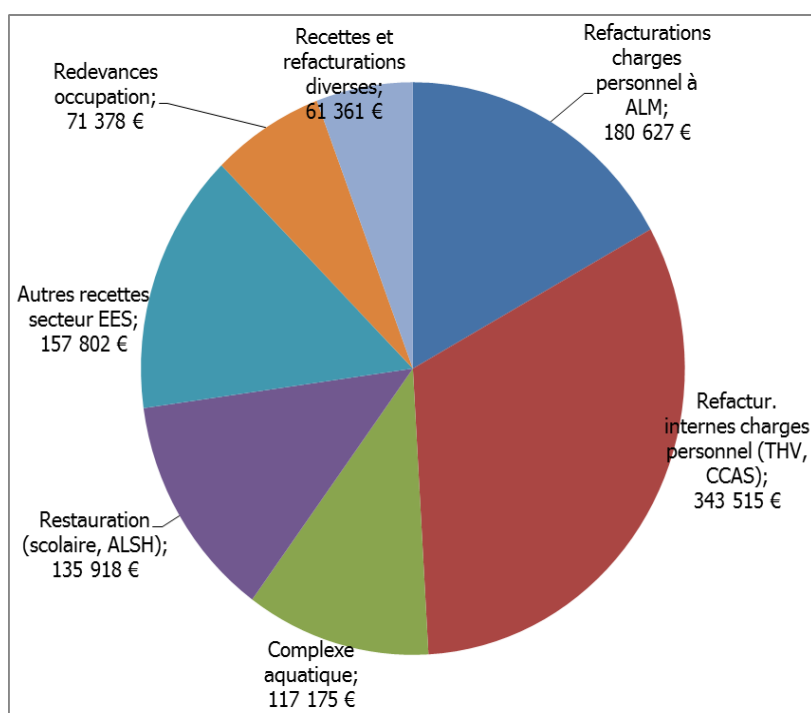
A / LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement 2020 s'élèvent globalement à 11 638 541 € dont 6 664 434 € (57 %) pour les impôts locaux. Les autres recettes réelles de fonctionnement se décomposent comme suit :



1°) Produits des services et refacturations diverses

Ces recettes représentent 1 067 776 € sur 2020. Elles se décomposent comme suit :



A périmètre identique, les produits des services et refacturations diverses affichent une baisse de – 325 796 € (- 23,4 %) par rapport à l'exercice 2019, baisse provenant principalement des pertes de recettes sur les services publics locaux et notamment le complexe aquatique.

Recettes d'exploitation	Moy 2015/2019	CA 2019	CA 2020	Evolution 2019/2020		Eléments notables sur évolution 2019/2020
Complexe aquatique	361 596 €	367 254 €	117 175 €	- 250 079 €	-68%	Effet COVID
Restauration (scolaire, ALSH)	170 257 €	183 647 €	135 918 €	- 47 729 €	-26%	Effet COVID
Accueil de loisirs	86 080 €	91 294 €	77 662 €	- 13 632 €	-15%	Effet COVID
Etudes et garderies	73 694 €	61 999 €	58 348 €	- 3 651 €	-6%	Effet COVID
Multi-accueil	33 889 €	31 649 €	21 792 €	- 9 857 €	-31%	Effet COVID
Concessions funéraires	12 393 €	13 620 €	15 785 €	2 165 €	16%	Recette aléatoire
Redevances occup. (Numéricable, orange)	73 954 €	71 896 €	71 378 €	- 518 €	-1%	
Recettes et refacturations diverses	60 491 €	76 407 €	68 847 €	- 7 560 €	-10%	Arrêt refactur gaz au CCAS (factur directe) + recette excep s/2019 (coupe de bois)
	872 354 €	897 766 €	566 905 €	- 330 861 €	-37%	

Refacturations charges de personnel	Moy 2015/2019	CA 2019	CA 2020	Evolution 2019/2020		Eléments notables sur évolution 2019/2020
ALM	180 627 €	180 627 €	180 627 €		0%	
Budget THV	315 406 €	315 180 €	320 244 €	5 064 €	2%	
	496 033 €	495 807 €	500 871 €	5 064 €	1%	

La refacturation de 65 000 € au CCAS dans le cadre de la convention cadre mise en œuvre au 1^{er} janvier 2019 apparaît également dans ce poste en 2020. Cette convention étant budgétairement neutre (majoration recettes de fonctionnement et majoration subvention en dépense), elle a été neutralisée pour l'analyse comparative avec les années antérieures à 2019 (analyse rétrospective figurant dans les prochaines pages).

2°) Les recettes fiscales

Ce poste affiche une progression de 120 714 € (+ 1,30 %) comparativement à l'année 2019, progression venant principalement d'une augmentation des valeurs locatives et de la bonne tenue des droits de mutation.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des impôts locaux. Les taux étant inchangés depuis 2009 (Taxe d'Habitation = 15,04 %, Taxe Foncière Propriété Bâties = 24,47 % et Taxe Foncière Propriétés non Bâties = 54,75 %), l'évolution de la fiscalité provient uniquement de l'évolution des bases et des éventuels lissages :

		2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taxe d'Habitation	Bases définitives	13 693 604 €	13 507 559 €	13 673 484 €	13 940 606 €	14 354 810 €	14 690 099 €
	% variation Base	2,270%	-1,359%	1,23%	1,95%	2,97%	2,34%
	Taux	15,04%	15,04%	15,04%	15,04%	15,04%	15,04%
	% variation taux	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
	Produit fiscal	2 059 518 €	2 031 537 €	2 056 492 €	2 096 667 €	2 158 963 €	2 209 391 €
	Lissage				1 338 €	1 169 €	- 240 €
	Diff produit	45 712 €	- 27 981 €	24 955 €	40 175 €	62 296 €	50 427 €
	% variation produit	2,27%	-1,36%	1,23%	1,95%	2,97%	2,34%
Taxe Foncier Bâti	Bases définitives	17 479 367 €	17 758 294 €	17 953 603 €	18 214 516 €	17 843 462 €	18 173 553 €
	% variation Base	3,23%	1,60%	1,10%	1,45%	-2,04%	1,85%
	Taux	24,47%	24,47%	24,47%	24,47%	24,47%	24,47%
	% variation taux	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
	Produit fiscal	4 277 201 €	4 345 455 €	4 393 247 €	4 457 092 €	4 366 295 €	4 447 068 €
	Lissage			117 €	49 224 €	- 61 019 €	- 53 670 €
	Rôles supplémentaires	5 661 €	23 595 €	127 761 €	24 418 €	26 484 €	13 064 €
	Diff produit	133 872 €	68 253 €	47 792 €	63 845 €	- 90 797 €	80 773 €
% variation produit	3,23%	1,60%	1,10%	1,45%	-2,04%	1,85%	
Taxe Foncier Non Bâti	Bases définitives	100 641 €	87 747 €	84 542 €	83 303 €	90 157 €	89 170 €
	% variation Base	-7,03%	-12,81%	-3,65%	-1,47%	8,23%	-1,09%
	Taux	54,75%	54,75%	54,75%	54,75%	54,75%	54,75%
	% variation taux	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
	Produit fiscal	55 101 €	48 041 €	46 287 €	45 608 €	49 361 €	48 821 €
	Diff produit	- 4 165 €	- 7 059 €	- 1 755 €	- 678 €	3 753 €	- 540 €
	% variation produit	-7,03%	-12,81%	-3,65%	-1,47%	8,23%	-1,09%
	Total Produit (hors rôles sup.)	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Produit fiscal	6 391 820 €	6 425 033 €	6 496 142 €	6 649 930 €	6 514 770 €	6 651 370 €	
Diff produit	175 419,48 €	33 212,80 €	71 109,49 €	153 787,21 €	- 135 160,07 €	136 600,35 €	
% variation produit	2,82%	0,52%	1,11%	2,37%	-2,03%	2,10%	

L'évolution des bases sur l'année 2020 provient :

- pour la taxe d'habitation (+ 2,34 %) : de la revalorisation légale de l'Etat (+ 1,8 %) et de l'élargissement des bases donc de nouvelles constructions (+ 0,54 %).
- pour la taxe foncière (+1,85 %) quasi uniquement de la revalorisation légale de l'Etat (+ 1,8 %).

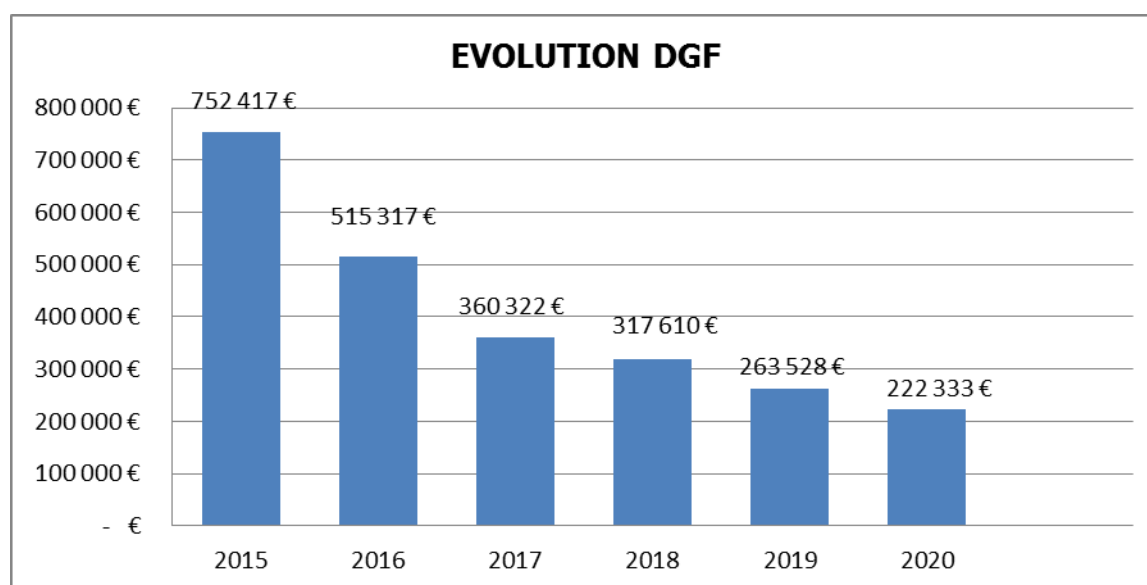
Bien que non significatifs car exceptionnels par nature, on notera que les rôles supplémentaires (souvent liés à des redressements) s'élèvent à 13 064 € en 2020 contre 26 484 € en 2019 (- 13 420 €)

En complément des impôts locaux, il existe d'autres recettes fiscales :

	Moy 2015/2019	Produits		Evolutions 2019/2020		Éléments notables
		2019	2020			
Dotation solidarité communautaire	500 945 €	500 033 €	500 451 €	418 €	0%	
Fonds péréquation (FPIC)	131 659 €	135 469 €	141 655 €	6 186 €	5%	
Taxe emplac. publicitaires	118 622 €	109 915 €	85 712 €	- 24 203 €	-22%	Baisse tarif s/2020 : soutien économie
Droits mutation	280 957 €	327 186 €	380 480 €	53 294 €	16%	Recette aléatoire : volume transactions immobilières
Taxes pylônes électriques	64 769 €	67 984 €	71 204 €	3 220 €	5%	Revaloris. annuelle
Taxes terrains constructibles	12 092 €	60 464 €	19 979 €	- 40 485 €	NS	Recette aléatoire : taxe sur terrains devenus constructibles
Droits de place	3 452 €	3 027 €	2 130 €	- 897 €	-30%	Gratuité 1 trimestre s/2020
	1 112 496 €	1 204 078 €	1 201 611 €	- 2 467 €	0%	
Attribution compensation : ALM	1 336 522 €	1 226 387 €	1 226 387 €	- €	0%	
	2 449 018 €	2 430 465 €	2 427 998 €	- 2 467 €	0%	

3°) Les dotations et subventions diverses

La baisse des dotations, engagée depuis 2014, a lourdement impacté ce poste à la baisse.



Parmi les dotations diverses versées par l'Etat, seules les compensations fiscales sont en légères progressions.

	Moy 2015/2019	Produits		Evolutions 2019/2020		Eléments notables
		2019	2020			
Dotation globale fonct.	441 838 €	263 528 €	222 333 €	- 41 195 €	-15,6%	Contribution péréquation
Dotation solidarité rurale	104 580 €	120 242 €	121 024 €	782 €	0,7%	
Aides diverses Etat	74 316 €	77 075 €	60 738 €	- 16 337 €	-21,2%	Dotation exceptionnelle pour recensement 2019
Participations divers organismes : CAF,...	488 129 €	491 673 €	488 536 €	- 3 137 €	-0,6%	
Compens. Etat sur exonér. fiscales (hors TH)	47 949 €	11 959 €	11 957 €	- 2 €	0,0%	
Compens. Etat sur exonér. fiscales : TH	113 345 €	141 477 €	154 049 €	12 572 €	8,9%	
	1 270 157 €	1 105 954 €	1 058 637 €	- 47 317 €	-4,3%	

Il convient de souligner que la collectivité a bénéficié de certaines aides exceptionnelles de l'Etat à hauteur de 55 277 €. Ces aides, liées à la crise sanitaire, se décomposent comme suit :

- Soutien au secteur de la petite enfance = 30 384 €
- Fonds de garantie suite perte de recettes = 17 413 €
- Dispositif Sport/Santé/Culture/Civisme = 7 480 €

4°) Produits divers de gestion courante

Il s'agit principalement des revenus provenant du parc locatif communal et des installations sportives qui évoluent comme suit :

	Moy 2015/2019	Produits		Evolutions 2019/2020		Explications
		2019	2020			
Revenus des immeubles	204 538 €	157 524 €	131 438 €	- 26 086 €	-17%	Pertes redevances installations sportives et locations salles
Redevance DSP centre équestre	12 000 €	12 111 €	7 164 €	- 4 947 €	-41%	Abandon 5 mois de redevance sur l'année 2020
Prod. Divers gestion	NS	1 441 €	236 €	- 1 205 €	-84%	Poste aléatoire
		171 076 €	138 838 €	- 32 238 €	-19%	

5°) Atténuations de charges

On constate une légère progression des remboursements liés au traitement des agents :

Moy 2015/2019	2019	2020	Progression 2019/2020	
231 604 €	262 093 €	280 852 €	18 759 €	7%

Ces remboursements correspondent à des arrêts maladie, à des décharges syndicales ou à des dispositions légales (supplément familial).

Pour rappel, depuis 2017, les seuls risques couverts par l'assurance statutaire sont la maladie professionnelle et les accidents du travail. Ces pathologies entraînent souvent des procédures lourdes générant des régularisations à postériori.

6°) Produits exceptionnels

L'année 2020 affiche des produits exceptionnels à hauteur de 207 773 € se décomposant comme suit :

Cession terrain KHORR IMMOBILIER	102 057 €
Servitude de passage KHOR IMMOBILIER	100 000 €
Cessions matériel : sonde détection réseaux	1 152 €
Remboursement assurance effraction Centre aquatique	2 406 €
Remboursement assurance divers sinistres sur véhicules	782 €
Remboursement assurance dégradation panneau	135 €
Régularisations diverses	1 241 €
	207 773 €

VUE ENSEMBLE SECTION FONCTIONNEMENT : RECETTES

RECETTES (montant en K €) (périmètre comparable)										
Chapitres comptables		2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution		
								2019/2020	Moyenne annuelle 2015/2019	
70	Produits services, recettes diverses <i>Recettes des services et refacturations diverses : THV, CCAS, ALM,...</i>	1 302	1 354	1 351	1 442	1 394	1 068	-326	-23,4%	1,7%
73	Impôts et taxes <i>Fiscalité locale, attribution compensation et dotation solidarité ALM,...</i>	8 512	8 716	8 965	9 124	8 972	9 092	120	1,3%	1,3%
74	Dotations, subventions, participations <i>Dotations Etat, participations CAF,...</i>	1 638	1 290	1 149	1 130	1 106	1 059	-47	-4,2%	-9,4%
75	Autres produits divers gestion courant <i>Loyers et charges locatives, location salles,...</i>	299	207	214	204	171	139	-32	-18,7%	-13,0%
013	Atténuations de charges <i>Remb. arrêts maladie, décharges syndicales</i>	278	259	199	159	262	281	19	7,3%	-1,5%
Recettes fonction. (périmètre comparable)		12 029	11 826	11 878	12 059	11 905	11 639	-266	-2,2%	-0,26%
70	<i>Refacturation convention cadre CCAS</i>					65	65			Evolution non significative
73	<i>Transferts compétences : voirie, eaux pluviales, éclairage public</i>	387								
73	<i>Participation transport</i>	172								
73	<i>Reversement taxe ordures ménagères</i>	282								
74	<i>Divers à neutraliser (2020 = subventions excep. COVID)</i>		17	6		15	55			
77	Produits exceptionnels <i>Produits cessions d'actif</i>	297	772	342	1 064	105	208			
042	Travaux en régie, sorties d'actif	27	17	52	40	31	39			
002	Excédent reporté	919	1 865	2 445	2 064	2 219	2 082			
Total recettes fonctionnement selon CA		14 113	14 497	14 723	15 227	14 340	14 088			

Comme évoquée en amont, la crise sanitaire a lourdement pénalisé les produits des services qui affichent une baisse de - 23 %. Cette crise explique également la baisse significative (-18 %) du poste « autres produits divers de gestion courante » provenant de la chute des redevances perçues sur les équipements sportifs et de l'impossibilité de louer les salles communales.

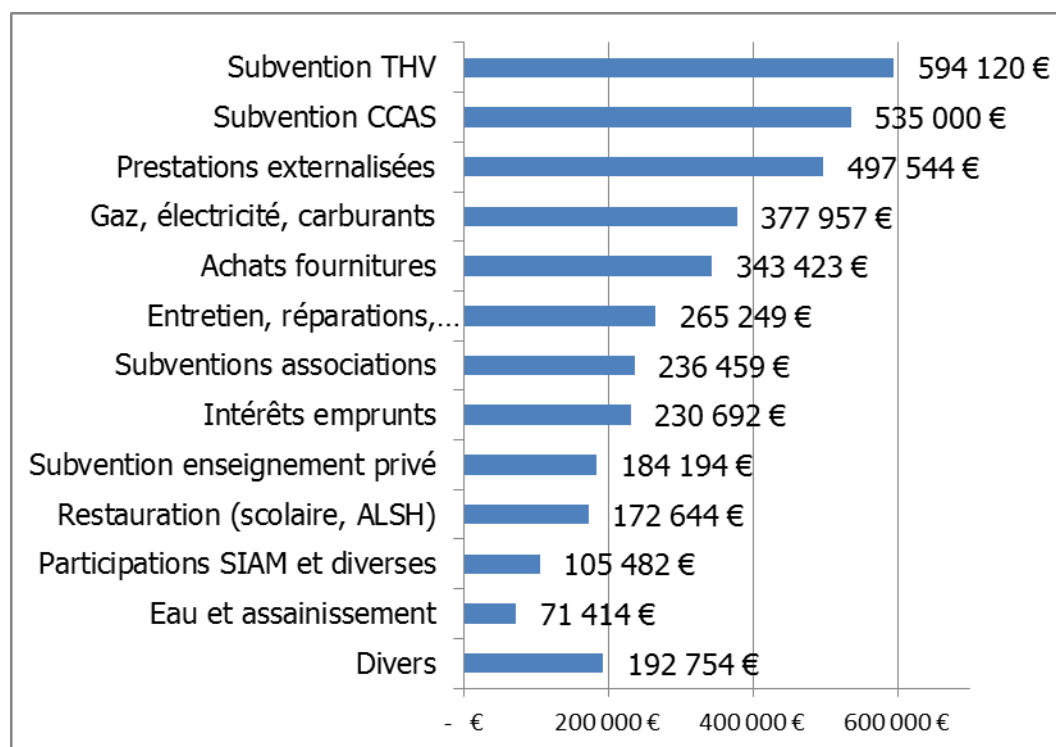
A noter que ces baisses sont toutefois atténuées par la bonne tenue du produit des impôts et taxes qui représente le principal poste de recettes de la collectivité.

RECETTES				
Chapitres comptables		BUDGET 2020	CA 2020	% réalis.
70	Produits services, recettes diverses	1 161 200 €	1 132 777 €	98%
	<i>Recettes des services et refacturations diverses : THV, CCAS, ALM,...</i>			
73	Impôts et taxes	9 010 400 €	9 092 433 €	101%
	<i>Fiscalité locale, attribution compensation et dotation solidarité ALM,...</i>			
74	Dotations, subventions, participations	1 064 600 €	1 113 914 €	105%
	<i>Dotations Etat, participations CAF,...</i>			
75	Autres produits divers gestion courante	138 000 €	138 838 €	101%
	<i>Loyers et charges locatives, location salles,...</i>			
013	Atténuations de charges	197 001 €	280 852 €	143%
	<i>Remb. arrêts maladie, décharges syndicales,...</i>			
76	Produits financiers	100 €	4 €	NS
Recettes réelles fonctionnement (hors excep.)		11 571 301 €	11 758 818 €	102%
77	Produits exceptionnels		207 773 €	NS
	<i>Produits cessions d'actif, remboursements assurances,...</i>			
042	Travaux en régie, sorties d'actif	55 700 €	38 939 €	NS
002	Excédent reporté	2 082 028 €	2 082 028 €	
		13 709 029 €	14 087 558 €	

Précisions : la colonne « budget 2020 » correspond au cumul budget primitif 2020 + budget supplémentaire 2020 + décisions modificatives 2020. C'est la raison pour laquelle les taux de réalisations sont proches du budget affiché. Les décisions budgétaires postérieures au budget primitif ont bien évidemment intégré progressivement l'impact de la crise sanitaire.

B/ LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

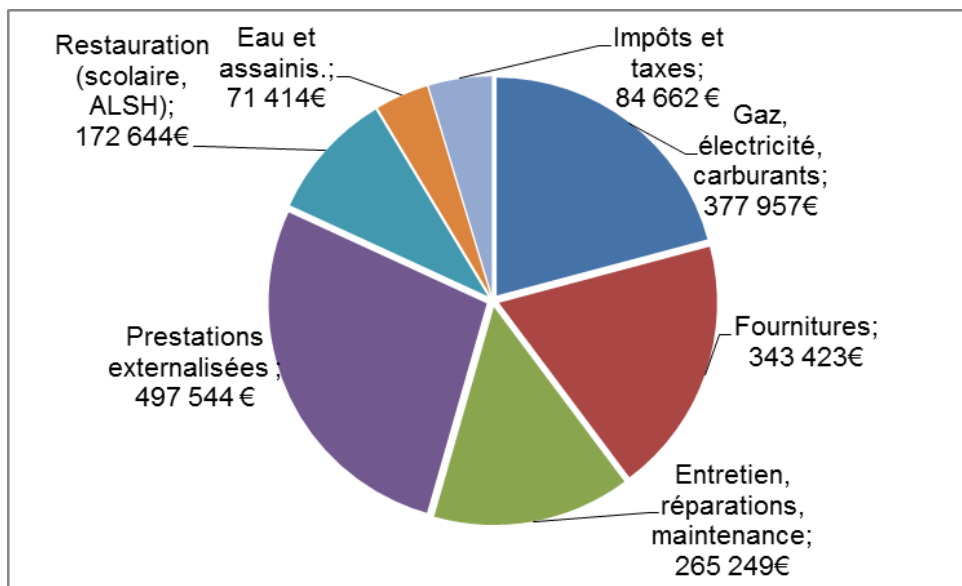
Les dépenses réelles de fonctionnement 2020 (montant retraité en neutralisant notamment 113 700 de surcoûts COVID et les éléments exceptionnels) s'élèvent globalement à 9 862 313 € dont 6 055 381 € (61 %) pour les charges de personnel. Les autres dépenses réelles de fonctionnement se décomposent comme suit :



Les dépenses de fonctionnement comportent les 5 rubriques principales suivantes :

1°) Les charges à caractère général

Elles représentent 1 812 893 € au CA 2020 (montant retraité en neutralisant notamment 71 700 € de surcoût COVID) et se décomposent comme suit :



Les charges à caractère général affichent une baisse de - 330 151 € (- 15,41 %) par rapport à l'exercice 2019.

Plusieurs postes justifient cette évolution :

Fluides	Moy 2015/2019	CA 2019	CA 2020	Evolutions 2019/2020		Eléments notables
				Montant (€)	Taux (%)	
Electricité	253 438 €	243 390 €	199 466 €	- 43 924 €	-18,0%	Effet confinement
Gaz	207 261 €	214 395 €	153 196 €	- 61 199 €	-28,5%	Effet confinement
Eau	80 351 €	102 748 €	71 414 €	- 31 334 €	-30,5%	Fuites en 2019 à Planète Enfants et à l'école de la Jaudette et effet confinement
Carburants	33 803 €	33 422 €	25 295 €	- 8 127 €	-24,3%	
	574 853 €	593 955 €	449 371 €	-144 584 €	-24,3%	

Fournitures, entretien, prestations diverses	Moy 2015/2019	CA 2019	CA 2020	Evolutions 2019/2020		Eléments notables (postes aléatoires)
				Montant (€)	Taux (%)	
Fournitures	372 230 €	376 682 €	343 423 €	- 33 259 €	-8,8%	Effet COVID
Entretien, réparations, maintenance	284 164 €	297 467 €	265 249 €	- 32 218 €	-10,8%	Effet COVID
Prestations diverses	574 423 €	586 892 €	497 544 €	- 89 348 €	-15,2%	Excep s/2020 : mission Ligue Protection Oiseaux (20 092 €), expertise piscine (17 520 €), évacuation ROM (12 977 €) Eléments notables à la baisse : effet COVID, nouveau marché assurances (- 26 251 €),...
Restauration (scolaire, ALSH)	205 544 €	219 654 €	172 644 €	- 47 010 €	-21,4%	Effet COVID
	1 436 361 €	1 480 695 €	1 278 860 €	-201 835 €	-13,6%	

Impôts et taxes	Moy 2015/2019	CA 2019	CA 2020	Evolutions 2019/2020		Eléments notables
				Montant (€)	Taux (%)	
	71 142 €	68 390 €	84 662 €	16 272 €	23,8%	Régularisation taxe foncière centre équestre

2°) Les charges de personnel

Charges de personnel brutes après neutralisation effet COVID (42 000 €)					
Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020
5 856 000 €	5 734 000 €	5 796 000 €	5 911 000 €	5 945 000 €	6 013 000 €
Augmentation entre 2019 et 2020					68 000 €
					1,14%
Augmentation entre 2015 et 2020					157 000 €
					2,7%
Taux de croissance annuel moyen					0,53%

La masse salariale reste maîtrisée sur l'année 2020 puisqu'elle affiche une évolution limitée à 1,14 %. On notera que les effets COVID sur ce poste ont été neutralisés : renforts COVID nécessaires dans certains secteurs (complexe aquatique, entretien dans les écoles, remplacement agents vulnérables,...), prime « COVID » exceptionnelle sur 2020. Ces surcoûts ont été légèrement atténués par le fait que le nombre de postes de contractuels saisonniers a été réduit par rapport à une année classique. Enfin, pour rappel, contrairement au secteur privé, les collectivités n'ont pas bénéficié des dispositifs de soutien mis en place par l'Etat, comme par exemple le chômage partiel.

L'évolution contenue de l'année 2020 résulte de différents facteurs.

Parmi les éléments à la hausse, on peut noter :

- l'effet Glissement Vieillesse Technicité (GVT) : évolutions liées au déroulement de carrières (changement de grades, d'échelons). Pour rappel, il n'y pas eu d'augmentation du point d'indice en 2020.
- la poursuite de la mise en œuvre du Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR) : dispositif permettant de procéder à des reclassements d'agents et à des transferts de primes/points.
- L'assurance statutaire : cotisation sur 12 mois en 2020 contre 8 mois en 2019 (auto-assurance de janvier à avril 2019 suite décision unilatérale de l'assureur de rompre le contrat).

Parmi les éléments à la baisse, on peut noter l'optimisation liée aux mouvements de personnel : départs en retraite, mutations.

3°) Les charges de gestion courante

Ce poste affiche une très légère progression de 0,1 % (+ 1 631 €), évolution s'expliquant par des évolutions différenciées (à la hausse ou à la baisse) et notamment :

	Dépenses		Evolutions		Éléments notables
	2019	2020			
Subvention THV	594 120 €	594 120 €		0%	
CCAS	535 000 €	535 000 €		0%	
Subventions aux associations	253 809 €	236 459 €	-17 350 €	-7%	Baisse principalement liée à l'effet confinement : minoration subventions conventions jeunes et non versement subventions St-Barth Evènements et Comice Agricole. A noter également effet convention subvention Pigeon Vole.
OGEC	157 398 €	184 194 €	26 796 €	17%	Hausse effectif scolaire école privée (élèves bartholoméens)
Contributions SIAM	93 746 €	96 782 €	3 036 €	3%	
Contributions SIEML	4 646 €		- 4 646 €	100%	Dépenses aléatoires : intervention sur parc privé collectivité
Contributions diverses	13 528 €	8 701 €	- 4 827 €	-36%	Créances irrécouvrables
Indemnités élus et charges liées	109 469 €	108 091 €	- 1 378 €	-1%	Contribution exceptionnelle retraite s/2019
	1 761 716 €	1 763 347 €	1 631 €	0,1%	

Comme évoqué précédemment, la convention cadre signée avec le CCAS à compter du 1^{er} janvier 2019 est budgétairement neutre et ses effets financiers (+ 65 000 € sur la ligne « subvention ») ont donc été neutralisés.

4°) Les frais financiers et la dette

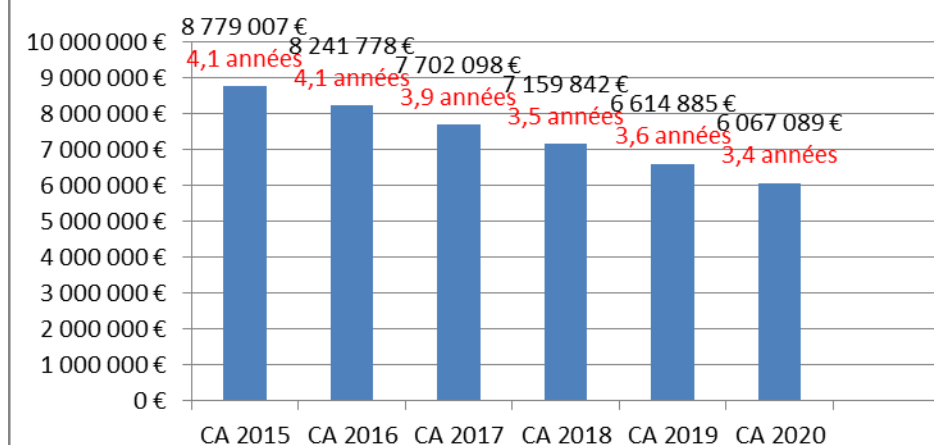
L'endettement global de la commune au 31/12/2020 s'établit à 6 067 089 €.

Pour rappel, aucun emprunt n'a été réalisé depuis 2014.

Même si la dette par habitant est toujours communément utilisée en matière de ratios, elle n'est pas significative puisqu'elle ne tient pas compte de la propension d'une commune à rembourser. En matière d'endettement, le calcul de la capacité de désendettement constitue un ratio beaucoup plus significatif (sommets en rouge dans le graphique ci-après). Niveau d'alerte (zone dangereuse) = 11/12 années.

Par l'effet du désendettement et de la bonne tenue du niveau d'épargne, ce ratio s'améliore progressivement.

Désendettement 2015 à 2020 = 2 711 918 €



	CA 2019	CA 2020	Evolution		
Intérêts des emprunts	246 997 €	227 049 €	- 19 948 €	-8%	Effet désendettement Effet indexation ALM et cessions foncières.
Frais portages fonciers	8 663 €	3 643 €	- 5 020 €	-58%	
	255 660 €	230 692 €	- 24 968 €	-10%	

5°) Les dépenses exceptionnelles

Au titre de l'année 2020, ce poste se décompose comme suit :

Bourses stagiaires, prix divers (maisons fleuries,...)	3 966 €
Remboursements ALSH (principal. COVID)	2 688 €
Remboursement Centre aquatique (principal. COVID)	12 968 €
Remboursements arrhes réservations salles (COVID)	366 €
Annulations titres, divers	2 274 €
	22 262 €

VUE ENSEMBLE SECTION FONCTIONNEMENT : DEPENSES

DEPENSES (montant en K €) (périmètre comparable)										
Chapitres comptables		2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution		
								2019/2020		Moyenne annuelle 2015/2019
011	Charges à caractère général									
	<i>Dépenses fluides, petits équip., entretien, réparations, recours prestataires, taxes,...</i>	1 957	2 008	2 066	2 077	2 143	1 813	-330	-15,4%	2,3%
012	Charges de personnel	5 856	5 734	5 796	5 911	5 945	6 013	68	1,1%	0,4%
65	Autres charges de gestion courante									
	<i>Subventions associations, THV, CCAS, OGE, indemnités élus,...</i>	1 705	1 770	1 746	1 758	1 762	1 763	1	0,1%	0,8%
66	Charges financières									
	<i>Intérêts des emprunts</i>	368	340	314	292	256	231	-25	-9,8%	-8,7%
Dépenses fonction. (périmètre comparable)		9 886	9 852	9 922	10 038	10 106	9 820	-286	-2,8%	0,55%
011	<i>Transferts compétences : voirie, eaux pluviales, éclairage public</i>	307								
011	<i>Sinistre Maison de l'Enfance</i>	41	20	32						
011	<i>Numéricable</i>	86	29							
011	<i>Fournitures COVID</i>						72			
011	<i>Travaux régie : fournitures LED</i>						24			
011	<i>Divers à neutraliser (2019 = élect. CCAS)</i>				82	9				
012	<i>Surcoût COVID ressources humaines</i>						42			
65	<i>Participation transport</i>	172								
65	<i>Subvention convention cadre CCAS</i>					65	65			
67	Charges exceptionnelles	15	30	11	5	10	22			
042	Dotations amortis., sorties d'actif	545	702	764	1 426	434	505			
68	<i>Constitution provision : projet Coubertin</i>					182				
Total dépenses fonctionnement selon CA		11 052	10 633	10 729	11 551	10 806	10 550			Evolution non significative

L'évolution générale des dépenses de fonctionnement n'est absolument pas représentative du fait de l'impact de la crise sanitaire et notamment la ligne « charges à caractère général » qui affiche une baisse de 15 %.

Une analyse reste toutefois possible sur les 3 autres postes de dépenses :

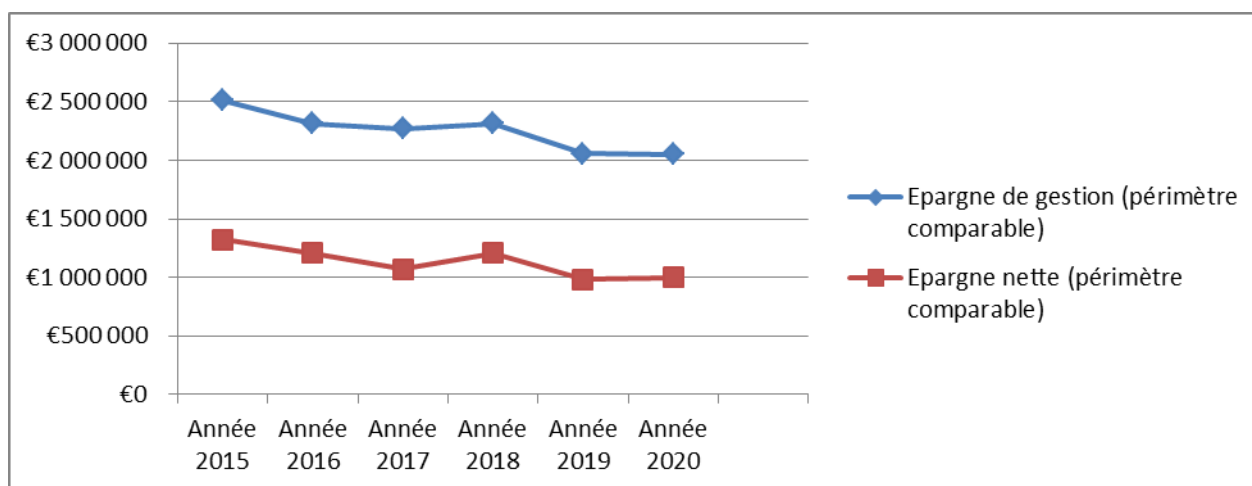
- maîtrise des charges de personnel. S'agissant du principal poste de dépenses de la ville, sa maîtrise joue un rôle prépondérant.
- stabilité des subventions et participations. La ville a maintenu son soutien au secteur culturel, au secteur social et à l'ensemble des associations.
- réduction des charges financières : effet désendettement.

DEPENSES				
Chapitres comptables		BUDGET 2020	CA 2020	% réalis.
011	Charges à caractère général	2 283 200 €	1 908 487 €	84%
	<i>Dépenses fluides, petits équip., entretien, réparations, recours prestataires, taxes,...</i>			
012	Charges de personnel	6 118 000 €	6 055 381 €	99%
65	Autres charges de gestion courante	1 857 700 €	1 828 346 €	98%
	<i>Subventions associations, THV, CCAS, OGEC, indemnités élus,...</i>			
66	Charges financières	257 000 €	230 692 €	90%
	<i>Intérêts des emprunts</i>			
014	Atténuations de produits	500 €		0%
	<i>Dégrèvements fiscalité jeunes agriculteurs</i>			
Dépenses réelles fonctionnement (hors excep.)		10 516 400 €	10 022 906 €	95%
67	Charges exceptionnelles	30 300 €	22 262 €	73%
	<i>Dépenses except. diverses</i>			
023	Virement section d'investissement	2 752 329 €		NS
042	Dotations amortissements, sorties d'actif	410 000 €	504 902 €	NS
		13 709 029 €	10 550 070 €	

Le point sur l'épargne

Epargne de gestion = épargne dégagée dans la gestion courante (hors frais financiers et hors recettes et charges exceptionnelles)

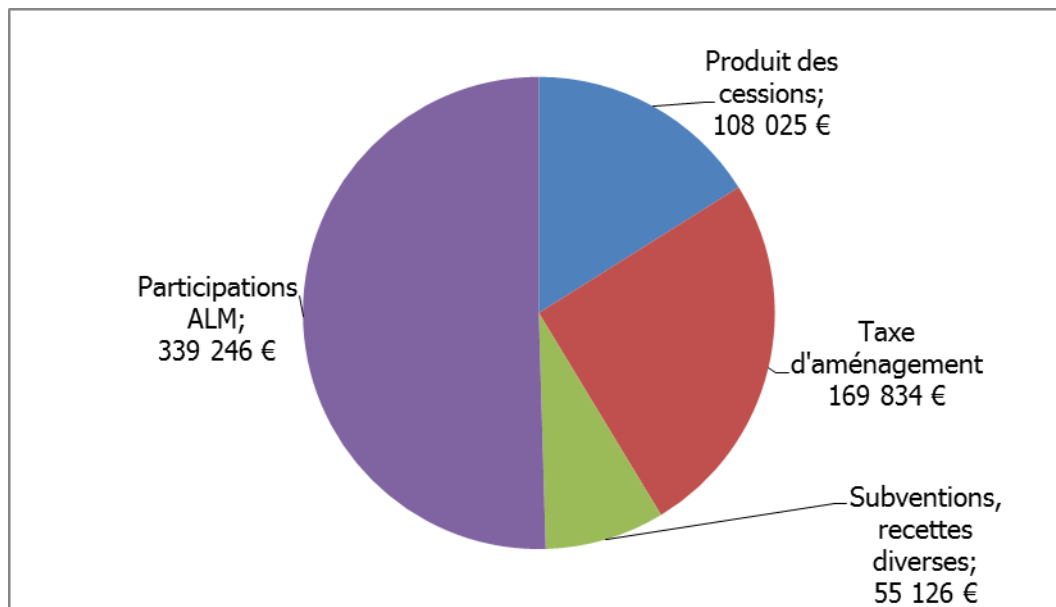
Epargne nette (disponible pour investir) = épargne de gestion moins annuité de la dette et participation ALTER CITES (ZAC Reux Cordelles)



L'épargne synthétise l'exécution budgétaire. En matière de fonctionnement, à périmètre identique, on constate que le niveau d'épargne a été préservé puisque la baisse des recettes a été compensée par la baisse des dépenses.

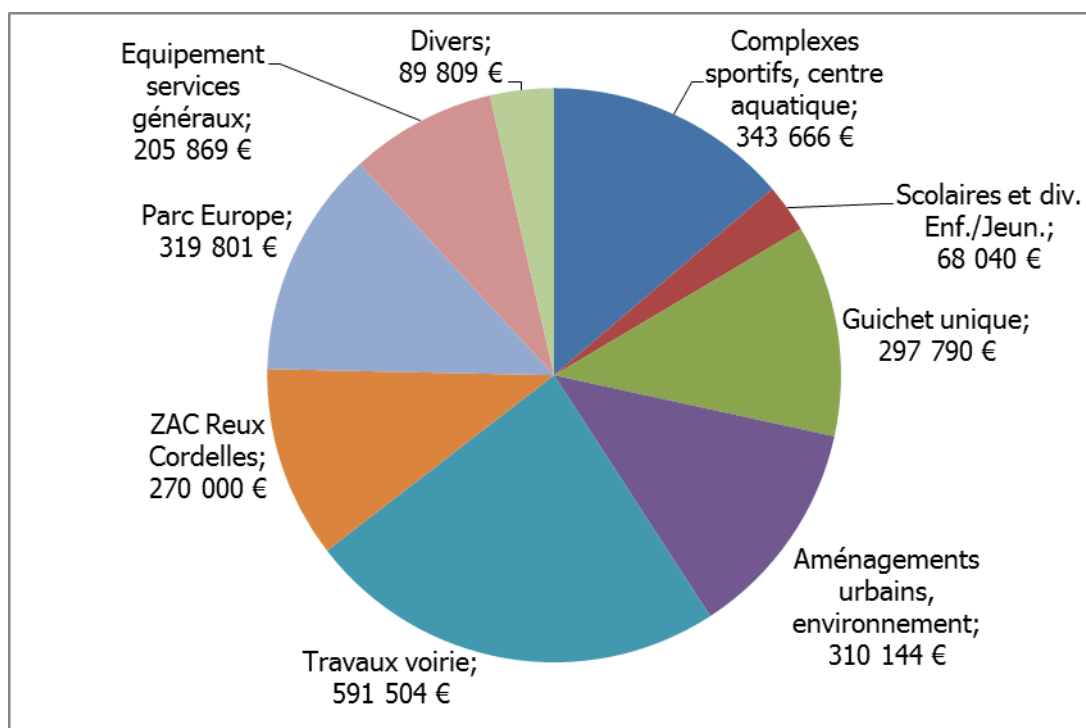
C/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour 2020, les recettes propres (hors autofinancement) de la section d'investissement (672 231 €) se décomposent comme suit :



Pour financer, d'une part, les investissements mandatés sur l'année 2020, et, d'autre part, les restes à réaliser (engagements juridiques), ces recettes propres sont complétées par l'autofinancement provenant de la section de fonctionnement.

Les opérations d'équipement sur 2020 (dépenses réelles investissement payées hors emprunt et éléments exceptionnels) représentent 2 496 623 € :

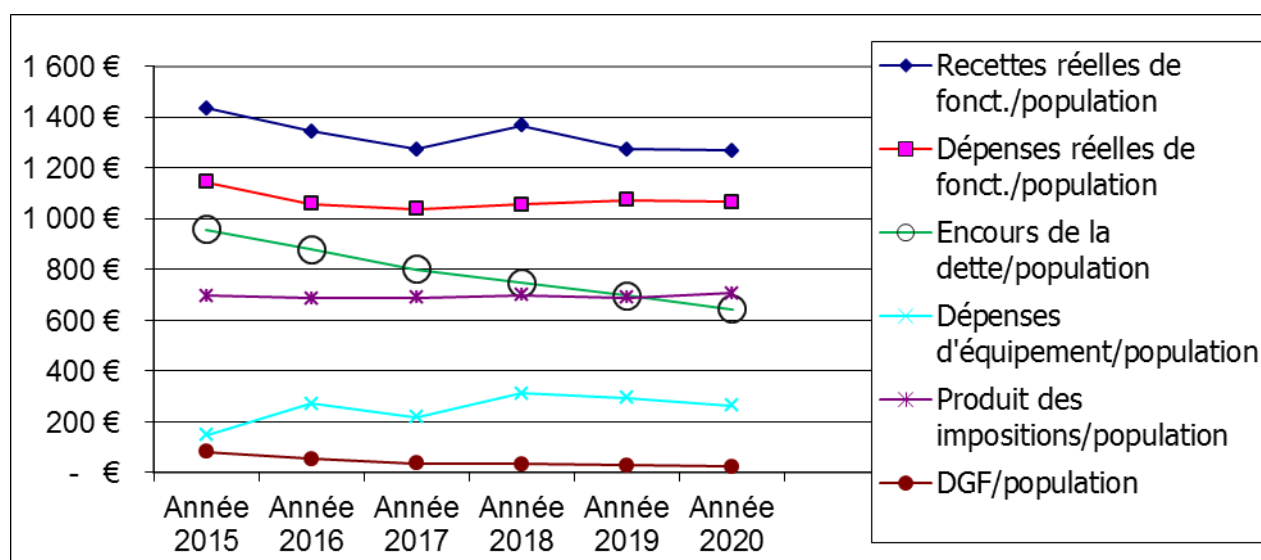


VUE D'ENSEMBLE : DEPENSES						
Chap.	Libellé	Budget 2020 : primitif + DM	Mandatés	Engagés	Total mandatés + engagés	
10	Taxe d'aménagement	15 351,22	15 351		15 351	100%
16	Emprunts et dettes assimilées	551 000,00	547 796		547 796	99%
20	Immobilisations incorporelles	572 552,93	190 716	201 275	391 991	68%
204	Subventions d'équipement versées : fonds concours ALM,...	337 170,88	99 761	101 222	200 983	60%
21	Immobilisations corporelles	5 050 799,98	1 266 961	1 902 703	3 169 664	63%
23	Immobilisations en cours	74 953,60	47 494	12 826	60 320	80%
27	Autres immobilis. financières : particip. ZAC Reux/Cordelles, parts sociales restauration	648 000,00	540 000	107 730	647 730	100%
45	Opérations pour compte de tiers : transfert ALM (voirie/eaux pluviales/éclairage)	1 020 326,03	661 433	167 606	829 039	81%
040	Investissements réalisés en régie	51 700,00	30 187		30 187	58%
Dépenses réelles investissement		8 321 854,64	3 399 699	2 493 362	5 893 061	71%
040	Opérations d'ordre (entre sections)	4 000,00	8 752		8 752	219%
041	Opérations d'ordre (dans section invest)	110 100,00	108 786		108 786	99%
001	Déficit investissement reporté	95 760,36	95 760		95 760	100%
		8 531 715,00	3 612 997	2 493 362	6 106 359	72%

A noter :	
Marchés signés début 2021 :	
Parc de l'Europe : aires de jeux	262 957
Travaux Rue Belle de Malicorne	296 556
Engagement différé cohérence projet :	
Ecole maternelle J Ferry : travaux désamiantage, sols, faux-plafonds intégrés dans projet global rénovation	241 000
	800 513

Les dépenses engagées au 31/12/2020 (engagements juridiques sur 2020 : marchés ou bons de commandes signés) correspondent notamment aux travaux du Parc de l'Europe, à des fonds de concours ALM (voirie/éclairage), à des missions d'études et des travaux réseaux pour la Rue Belle de Malicorne, à la participation d'ALM pour la réalisation d'études sur le site de la Marmitière et à divers travaux de voirie.

D/ Les ratios légaux (chiffres en €/habitant)



	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Population référence	9 179	9 391	9 611	9 595	9 493	9 433

II / COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE THV

Dépenses de fonctionnement : compte administratif THV					
Chapitres		CA 2019	CA 2020	Evolutions	
011	Achats spectacles, coproductions, coréalizations,...	201 851,28 €	194 763,73 €	- 7 088 €	-4%
011	Charges caractère général : frais généraux, frais liés aux spectacles, communication spectacles,...	198 007,62 €	145 235,57 €	- 52 772 €	-27%
012	Charges de personnel : titulaires	315 179,83 €	320 244,17 €	5 064 €	2%
012	Charges de personnel : intermittents	68 815,76 €	65 625,34 €	- 3 190 €	-5%
65	Autres charges gestion courante	4,89 €	1,78 €	- 3 €	NS
67	Charges exceptionnelles	573,97 €	16 799,25 €	16 225 €	NS
	Sous-total hors amortissements	784 433,35 €	742 669,84 €	- 41 764 €	-5%
042	Dotations aux amortissements	12 650,80 €	13 517,03 €	866 €	7%
		797 084,15 €	756 186,87 €	-40 897,28 €	-5%

Dans un contexte de crise sanitaire et donc de fermeture du théâtre, la ligne « achats de spectacles, coproductions, coréalizations » affiche une baisse limitée puisque les acteurs culturels ont été financièrement soutenus et donc indemnisés.

Les charges à caractère général et notamment les frais de logistique (hébergements, transports,...) affichent quant à eux une baisse significative.

Concernant les charges de personnel, le poste des agents titulaires affiche une légère progression de 2%. A l'instar du « budget Ville », le budget annexe du THV n'a pas bénéficié des dispositifs de chômage partiel. Le poste des agents intermittents affiche pour sa part une légère baisse de 5 %. A noter sur ce poste un élément exceptionnel : le festival « jeunes publics » qui a pu se dérouler début 2020.

L'évolution significative des charges exceptionnelles se justifie par les remboursements de billetterie suite aux différentes annulations de spectacles.

Recettes de fonctionnement : compte administratif THV					
Chapitres		CA 2019	CA 2020	Evolutions	
70	Produits services : entrées public, stages, locations salle,...	115 826,25 €	49 944,63 €	- 65 882 €	-57%
74	Subventions diverses	114 982,10 €	204 172,94 €	89 191 €	78%
74	Subvention ville St-Barthélemy-d'Anjou	581 900,00 €	581 900,00 €	- €	0%
75	Produits divers gestion courante	2,53 €	1,69 €	- 1 €	NS
77	Produits exceptionnels	2 060,00 €	130,98 €	- 1 929 €	NS
	Sous-total hors excédent reporté	814 770,88 €	836 150,24 €	21 379 €	3%
002	Excédent fonctionnement reporté	33 290,46 €	17 960,79 €	- 15 330 €	NS
		848 061,34 €	854 111,03 €	6 049,69 €	1%

Le poste « produits des services » a bien évidemment subi de plein fouet les effets de la crise sanitaire.

Les subventions diverses affichent une progression significative provenant d'une part, du soutien des financeurs publics à l'égard de la culture, et, d'autre part, de la bonification du financement de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) dans le cadre du conventionnement scène « jeunes publics » du THV.

La ville a également maintenu son engagement à l'égard du THV.

Dans une année exceptionnelle marquée par la pandémie, l'équilibre financier du THV a été garanti et même conforté par l'effet d'une légère progression des recettes de fonctionnement et d'une baisse des dépenses de fonctionnement.

En matière d'investissements, pour rappel, les seuls investissements supportés par le budget annexe du THV sont les investissements en matériels scéniques ou en équipement des services. Au titre de l'année 2020, ces investissements (investissements mandatés) s'élèvent à 60 157 € HT. Il n'y avait pas d'investissements engagés non mandatés au 31/12/2020.

III - COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT ARDOISES PUY HEAUMES

Les seules dépenses engagées sur ce budget en 2020 s'élèvent à 1 261 € HT et concernent des frais de missions de maîtrise d'œuvre et de recolement (relevé) de réseaux.

En complément de ces dépenses, une écriture comptable liée aux stocks (stockage et déstockage) a été opérée.

IV - SYNTHESE DES COMPTES ADMINISTRATIFS : RESULTATS

		Budget principal Ville	Ardoise Puy Heaume	THV
	Recettes de fonctionnement	12 005 530,33 €	914 452,58 €	836 150,24 €
Moins	Dépenses fonctionnement	- 10 550 069,25 €	- 914 452,58 €	- 756 186,87 €
Egal	<i>Résultat exercice</i>	<i>1 455 461,08 €</i>	- €	<i>79 963,37 €</i>
Plus	Excédent 2019 reporté	2 082 028,18 €	189 745,76 €	17 960,79 €
Egal	Excédent fonctionnement global : D	3 537 489,26 €	189 745,76 €	97 924,16 €
	Dépenses d'investissement	3 517 234,70 €	914 452,58 €	60 157,70 €
Plus	Besoin financement 2019 reporté	95 760,36 €	913 191,58 €	
Moins	Excédent financement 2019 reporté			- 10 161,86 €
Moins	Recettes d'investissement	- 2 629 972,88 €	- 913 191,58 €	- 46 533,43 €
Egal	Besoin de financement (A)	983 022,18 €	914 452,58 €	3 462,41 €
	Restes à réaliser : dépenses	2 493 361,00 €		
Moins	Restes à réaliser : recettes	- 1 198 800,00 €		
Egal	Besoin financ. s/restes à réaliser (B)	1 294 561,00 €		
	Besoin financement global : A + B = C	2 277 583,18 €	914 452,58 €	3 462,41 €
	Report sur 2021 = D - C	1 259 906,08 €	-724 706,82 €	94 461,75 €